

SUD . CGT

A la demande du délégué central CFDT de SME (CRB) la section CFDT de St Médard a du retirer son sigle de l'appel à la grève puisque la CFDT est signataire de l'accord.

Les Adhérents de la section St Médard tiennent à préciser qu'ils poursuivent le mouvement avec la même détermination.

La CGC et la CFDT ont donc accepté les 1 % généreusement accordé par la direction.

La participation et l'intéressement sont vantés pour justifier cette signature et même l'abondement, pourtant cela n'a rien à voir avec l'accord signé !

De plus, les salariés qui utilisent l'intéressement pour boucher leur découvert ne connaissent pas les joies de l'abondement.

Nous sommes ravis d'apprendre également que la valeur de 1 % est supérieure à l'inflation qui serait située à 0,82 %, la direction, au moins, avait eu la pudeur de dire 0,9 %.

Nous apprenons également que la diminution de notre activité nous impacterait beaucoup plus que le talon.

Soit ! Mais cela veut dire que si nous nous contentons de primes pendant plusieurs années, lorsque l'activité sera moins forte et que les primes n'existeront plus, nous aurons plusieurs années de retard sur le coût de la vie !

Quel serait notre pouvoir d'achat dans 5 ans si nous avons 5 % de salaire en plus ?

Bref, après avoir étudié ces arguments de poids, nous avons bien réfléchi et notre décision est sans appel, la grève continuera tant que la direction ne fera pas de propositions SERIEUSES !

AUGMENTATION GENERALE A 1 %, TRAVAILLONS A 1 % !

OUVERTURE DE VERITABLES NEGOCIATIONS !

21 MILLIONS € DE BENEFICE, IL FAUT UN TALON !

Les horaires pour la grève reconductible à partir du *lundi 19*
avril 2010 :

- JN, JC, St Hélène, début de journée, 2h mini à 8 h maxi.
- Quart de **lundi matin** : début de quart, 2h mini à 8 h maxi.
- Quart de **lundi après-midi**, début de quart : 2 h mini à 8 h maxi de grève.
- Quart de **nuit de lundi**, début de quart : 2 h mini à 8 h maxi de grève (nuit du lundi à mardi).